



## COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADÉMIQUE

17 JUIN 2025

Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA Académique,

Par un communiqué interfédéral, nos organisations, FSU, UNSA Éducation, CFDT Éducation Formation Recherches Publiques, CGT Educ'ation, SNALC et SUD Éducation, ont tenu à exprimer leur émotion, leur sidération et leur grande douleur après l'assassinat, par un élève, au couteau, de Mélanie Grapinet, assistante D'éducation (AED) au collège François Dolto (Nogent, en Haute Marne). Nous adressons, à nouveau, toutes nos condoléances à sa famille, ses proches, ses amis et notre soutien aux collègues de cet établissement.

Les personnels des vies scolaires, en particulier les AED, jouent un rôle essentiel dans le quotidien des établissements scolaires. Ils ont d'abord un rôle éducatif et ne doivent en aucun cas se transformer en « vigiles d'établissements ».

Face à ce drame, chacun devra se montrer à la hauteur.

La question du climat scolaire et de la sécurité des écoles, des collèges, des lycées, des personnels et des élèves nécessite, notamment, et en premier lieu, davantage de personnels formés et qualifiés. Le manque de moyens organisé par les gouvernements successifs en terme de personnels a dégradé les conditions d'encadrement et de prise en charge des élèves. Ce manque s'avère encore plus criant dans un contexte où la santé mentale des élèves se dégrade. A l'heure où les arbitrages budgétaires pour 2026 doivent être rendus, nous réaffirmons l'urgence et l'impératif d'avoir des équipes pluri professionnelles complètes dans chaque établissement afin de faire un travail éducatif et de prévention efficace.

La sécurité des personnels et des élèves est une question complexe mais indispensable à traiter afin que nos collègues et les élèves puissent travailler et étudier dans de bonnes conditions. Elle ne pourra se réduire à des gesticulations politico-médiatiques, comme à chaque drame, à l'instar de l'annonce, tant de fois répétée, de l'installation de portiques à l'entrée des établissements qui ne permettent en rien de faire face à la question de la circulation des armes blanches. Nous demandons à ce qu'une multilatérale, en présence de la ministre d'État, soit rapidement organisée afin d'étudier sérieusement et en profondeur les pistes pour améliorer le climat scolaire, la sécurité des établissements, des personnels et des élèves.

Pour en revenir au sujet de ce CSA, nous tenons tout d'abord à indiquer que nous actons avec satisfaction la modification de l'ordre du jour à la suite de notre audience du 27 mai et de la pétition que nous avons lancée.

En effet, cette dernière était motivée par, l'impossibilité de recruter de nouveaux Aesh malgré des besoins nouveaux, les difficultés portées par nos collègues d'obtenir le remboursement de leurs frais de déplacement, et enfin la bascule en distanciel annoncée par la chaîne hiérarchique de nombreuses formations pourtant essentielles.

C'est une bonne chose que cette modification de l'ordre du jour du CSA nous permette collectivement d'obtenir, nous l'espérons, des informations complètes et transparentes, sur ces questions.

En second lieu, nous tenons, même si nous aurions voulu le mettre à distance du drame horrible évoqué en introduction, à revenir sur les violences, les agressions faites aux agents, les comportements totalement inadaptés.

Il semble important de différencier, quand cette violence vient des jeunes que nous accueillons, ce qui relève de la violence (allant parfois jusqu'au dévouement difficile à qualifier), du geste bête même si celui-ci peut avoir des conséquences très graves.

Sur ce sujet, il ne s'agit ni de banaliser ni de dramatiser ou d'instrumentaliser.

Ne pas banaliser. Nous pouvons être agacés ou inquiets quand les propos du conseiller technique repris par la presse au sujet de menaces sur trois de nos collègues semblent minimiser les chiffres de faits graves prétextant la fatigue des enseignants et des élèves, en cette fin d'année.

Les injures, les menaces, les coups, ne peuvent être considérés comme des actes habituels qui relèvent de la fatigue, ou de l'agacement.

Ne pas dramatiser car une fois qu'il a été dit : "que c'est inacceptable, que c'était mieux avant ou encore que ces jeunes sont irrécupérables...", autant ranger nos bureaux, en oubliant surtout notre devoir d'éducation, et la conviction que tout être en devenir n'est pas assigné d'avance.

En revanche, nous avons un devoir de lucidité, cette violence, souvent en dehors de l'école et qui pénètre parfois nos murs encouragée par les réseaux sociaux, est inquiétante.

Elle doit nous interroger sur la manière d'accompagner nos jeunes.

La France est l'un des pays à consacrer le plus de temps aux apprentissages fondamentaux. Nos dirigeants, par démagogie auprès de l'opinion publique ne cessent de renforcer ces poncifs sans chercher à construire un projet durable pour l'école. Il semblerait qu'actuellement toute tentative pour faire un pas de côté et regarder ailleurs soit vaine.

Et pourtant, nous ne pouvons que constater le délabrement de notre médecine scolaire, de l'accompagnement médico-social de nos jeunes et de l'accompagnement éducatif.

Aux assises de la santé scolaire, nous apprenions que 60% seulement des postes de médecins scolaires étaient pourvus. Sur l'académie de Poitiers, ce sont 40%.

Comme mentionné dans le document relatif à l'EAFC : La santé mentale doit être la priorité. L'enjeu est de garantir à chaque élève un environnement propice aux apprentissages, en agissant dès le plus jeune âge par une prévention renforcée, un repérage systématique des vulnérabilités et une coordination avec les partenaires de santé. Mais comment le faire sans une volonté forte de se donner les moyens de recruter des médecins, qui pourront prendre en charge les élèves repérés?

Par ailleurs, ce n'est pas trahir notre cœur de métier que de permettre aux personnels de l'Éducation Nationale de renforcer ou d'acquérir les premiers réflexes dans l'accompagnement des fragilités des jeunes que nous accueillons comme des adultes que nous côtoyons.

Quasiment tous nos métiers, parfois sans le savoir, sont des métiers du lien. Constatons simplement que cette dimension n'est presque pas prise en compte dans la formation continue et initiale.

Les pays de l'OCDE qui réussissent ne s'y sont pas trompés, eux.

Vous refusez, Monsieur le recteur, les journées banalisées que nous proposons pour permettre une réflexion collective sur le DUERP et notamment les risques psychosociaux.

Vous pourrez convenir que l'urgence devrait vous inviter à adresser un message de soutien et d'accompagnement aux personnels en acceptant leurs mises en œuvre. Cela contribuerait également à rétablir un peu de justice de traitement entre le premier et le second degré.

Revenons sur les personnels, victimes d'agressions. Ceux-ci ont par-dessus tout besoin d'être reconnus dans leur souffrance et dans leur difficulté.

Notre institution peine à comprendre cet enjeu.

Leur rétablissement dépendra de la prise en compte qui est faite par l'institution de leur difficulté.

Trop souvent encore, la fragilité de l'agent est évoquée pour mettre à l'écart la cause professionnelle. Parfois la souffrance est minimisée.

C'est inacceptable et quand bien même il ou elle serait fragilisé-e par un contexte personnel particulier, cela justifierait-il que le métier en rajoute une couche...

Pour finir, alors que certaines problématiques (et c'est un faible mot) du privé et de son pilotage ministériel depuis de longues années, font la Une des journaux, rappelons qu'à IPS équivalent, le service public semble mieux réussir. Ce n'est pas un slogan, c'est un fait.

Construire l'avenir de nos jeunes, remettre le vivre ensemble au cœur des enjeux de cette réussite passe par un choix fort de financement du service public d'éducation.